

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le trente mai deux mille treize, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 23/05/2013

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 38

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Christine RIFFAUD, Hervé VALADAS, Bernard DUMONT, Martine TANDEAU DE MARSAC, Bernard POUSSIN, Jean-Pierre ESTRADE, Jean-Pierre MORLON, Pierre LANGLADE, Paul DUCHEZ, Marie-Hélène BAGNAUD (en remplacement de Gérard BEAUBIER), Gérard BARRAUD, Jean-Claude BASSET, Jean-Louis BREGAINT, Daniel CADET, Sylvette CHADELAUD, Daniel CHAPOULAUD (en remplacement de Monique REIX-BUSSY), Catherine CELESTIN, Patrick DESCHARLES, Carole DUFOUR (en remplacement de Camille DUDOGNON), Arlette DEMAR, Roger DESROCHES (en remplacement de Dominique GILLES), Dominique DUNAUD, Alain FAUCHER, Rémi JANDAUD, Hubert LEHMANN, Edith LERENARD, Nadine MAGY, Alexandre MAZIN, Michelle MONDIT, Henri PALA, Emmanuel POISSON, Claude REYIGNAUD (en remplacement de Yves CHABRIER), Sabine VINCENT, Odette WENCLICK (en remplacement de Valérie GIROIR),

EXCUSES : Catherine GAUTHIER, Philippe STEYAERT, Béatrice DUFOUR.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2013-083 : BUDGET GENERAL – COMMUNICATION – SUBVENTION 2013 AUX ASSOCIATIONS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la communauté de communes de Noblat

Vu l'Arrêté Préfectoral 28 décembre 2012 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Pour l'année 2013, Monsieur le Président expose que quatre associations ont proposé à la Communauté de Communes de Noblat de promouvoir la collectivité, auprès des administrés et des touristes, grâce à différents moyens de communication établis pour leur manifestation. Ces quatre associations sont :

- ✓ Le Comité des Fêtes de la Geneytouse dans le cadre du 40^{ème} anniversaire du comité des fêtes qui organise le 15^{ème} anniversaire de la fête la Fraise,
- ✓ Le Comité des fêtes de Saint-Léonard de Noblat pour l'organisation d'une fête médiévale,
- ✓ Le Moulin du Got pour son 10^{ème} anniversaire,
- ✓ Historail pour son 25^{ème} anniversaire

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par 34 voix pour, 0 contre et 1 abstention

Autorise le versement d'une subvention de :

- ✓ 500 € au Comité des fêtes de la Geneytouse
- ✓ 500 € au Comité des fêtes de Saint-Léonard de Noblat
- ✓ 750 € au Moulin du Got
- ✓ 500 € à Historail

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le

Certifié exécutoire

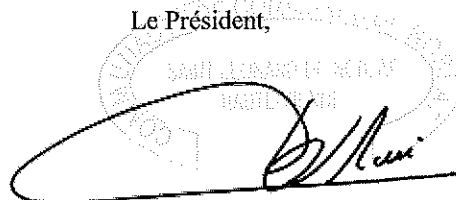
Reçu à la Préfecture

le :

Publié ou notifié

Le :

Le Président,



Jean-Claude LEBLOIS

Bienvenue Jean-Claude LEBLOIS RT / COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Accueil | Administration | Préférences | Aide
Déconnexion
Actes en cours Création d'acte Recherche

Actes Soumis au Contrôle de Légalité

Accusé de réception préfecture

 Imprimer  Envoyer

Objet de l'acte : BUDGET GENERAL - COMMUNICATION- SUBVENTION 2013 AUX ASSOCIATIONS

Date de transmission de l'acte : 11/06/2013

Date de réception de l'accusé de réception : 11/06/2013

Numéro de l'acte : 2013-083 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20130530-2013-083-DE

Date de décision : 30/05/2013

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions